

INFORMATIONS SANITAIRES COVID-19

Avant de venir à l'accueil de loisirs, vous devez vous assurer que :

- Votre enfant n'a pas de fièvre > ou = à 38°C
- Votre enfant ne présente aucun des symptômes évocateurs de la Covid-19
- Votre enfant n'est pas atteint de la Covid-19 (test positif) ou un membre du foyer n'est pas un cas confirmé ou encore votre enfant n'est pas contact à risque

Dans l'un de ces cas, votre enfant ne pourra pas être accueilli à l'ALSH.

Vous devez fournir :

- Assez de masques à votre enfant pour la durée de l'accueil (environ 1 masque pour 4 heures) **pour les + de 6 ans**
- Des mouchoirs en papier jetables

Les parents seront autorisés à rentrer dans l'ALSH pour les paiements et les inscriptions. Port du masque, respect des règles de distanciation et lavage des mains **OBLIGATOIRE**.

Pour + d'infos, plaquette détaillée sur notre site

internet : www.mjcvic.fr (rubrique accueil vacances → ALSH 3/12 ans → plaquette = infos spécial COVID et ALSH)



Informations annuelles Accueil de loisirs vacances

MJC Vic en Bigorre



Contacts :

Mail : mjcvic65@orange.fr

MJC : 05.62.31.61.00

Emilie : 07.68.72.32.28



Pendant les vacances :

ALSH : 05.62.31.68.74

INFOS

Informations pratiques

- **Le paiement du séjour se fait dès l'inscription**
- Toute journée réservée non décommandée **sous 3 jours** est due
- Les repas peuvent être commandés avant **11h (max)** : vendredi pour lundi ; lundi pour mardi et mercredi ; mercredi pour jeudi ; jeudi pour vendredi

Pour nous contacter :

- **Avant et après les vacances** : MJC, 17 rue Barère de Vieuzac à Vic en Bigorre
- **Pendant les vacances** : ALSH, 3 rue Pierre Trouillé à Vic en Bigorre

Fonctionnement ALSH

- L'accueil de loisirs ouvre à **7h** et ferme à **19h**
- Arrivée des enfants avant 10h/Départ à partir de 16h30 (nous prévenir en cas d'impératifs horaires particuliers)
- Nous ne donnons pas de collation le matin, seulement pour le goûter de 16h
- Directrice de l'accueil de loisirs vacances de la MJC de Vic : **Emilie ESPUIG 07.68.72.32.28**

TARIFS

| Tarifs ALSH calculés en fonction du quotient familial * et du lieu de résidence : | | | |
|--|--------------|-------------------|------------------------|
| Journée ou demi-journée (sans le repas) : | | | |
| Quotient Familial : | CCAM JOURNEE | CCAM DEMI-JOURNEE | Tarif unique hors CCAM |
| inférieur à 500 | 2,20 € | 1,76 € | 5,20 € |
| entre 501 et 700 | 3,65 € | 2,92 € | 6,65 € |
| entre 701 et 900 | 5,35 € | 4,28 € | 8,35 € |
| entre 901 et 1100 | 6,65 € | 5,32 € | 9,65 € |
| entre 1101 et 1300 | 8,25 € | 6,60 € | 11,25 € |
| Supérieur à 1301 ou quotient inconnu | 10,35 € | 8,28 € | 13,35 € |

* Pour les personnes allocataires MSA ou extérieures au département, fournir une attestation de quotient familial de votre caisse pour le calcul du tarif.

- Adhésion annuelle individuelle à la MJC : pour tous **8,50€** (valable de sept. à août)
- Repas : **3,05€**
- Sorties : un supplément de **1€** ou **2€** peut vous être demandé pour certaines activités (ciné, sortie bus,...) → précisé sur le programme
- Les quotients familiaux inférieurs à **750€** (familles du 65) bénéficieront de la réduction « passeport » de la CAF 65 dès 3 journées d'inscription consécutives

COMMENT ET QUAND S'INSCRIRE ?

Lors des petites vacances, le programme est publié sur notre site internet et notre page Facebook **2 semaines** avant les vacances.

Pour l'été, le programme est publié **4 semaines** avant les vacances.

Avant la publication du programme :

- Vous pouvez vous assurer que le dossier de votre enfant est bien à jour à la MJC s'il est déjà venu.
- Si vous n'avez jamais inscrit votre enfant à l'ALSH vacances, contactez-nous par mail ou téléphone et nous vous donnerons la marche à suivre.

Dès que le programme est publié, vous pouvez venir à la MJC pour réserver et pré-régler les inscriptions, aux HORAIRES SUIVANTS :

Lundi : 14h-17h45

Mardi : 10h30-13h et 14h-17h45

Mercredi : 15h30-17h45

Jeudi : 10h30-13h et 14h-17h45

Vendredi : **PAS D'INSCRIPTIONS**

Contactez-nous si vous ne pouvez pas venir sur ces créneaux-là. Ne passez pas à l'improviste en dehors de ces horaires, nous ne pourrions pas prendre en charge votre demande et la porte risque d'être fermée.

Pendant les vacances, pour toute inscription ou règlement, vous pouvez venir entre 9h et 10h ou entre 16h30 et 19h tous les jours. Pour d'autres créneaux, merci de prendre rendez-vous.

Contact : **05.62.31.61.00** ou **07.68.72.32.28** (Emilie) ou **mjcvic65@orange.fr**